

**AVIS DES SOCIETES**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**BANQUE DE TUNISIE**

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La Banque de Tunisie informe ses actionnaires et le public que, conformément aux dispositions de l'article 46 de la Loi n°48-2016 du 11 juillet 2016 et en application des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 mai 2016, son Conseil d'administration réuni le 25 novembre 2016 a décidé de :

- Nommer Monsieur Michel LUCAS en tant que Président du Conseil d'Administration pour la durée restante de son mandat d'administrateur.
  
- Nommer Monsieur Mohamed Habib BEN SAAD en tant que Directeur Général de la Banque de Tunisie pour une durée de trois années et de lui déléguer les pouvoirs de gestion et d'administration les plus étendus.

---

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.